

MAGISTERE « Aménagement »

3EME ANNEE

ANNEE 2005 - 2006

Responsable : **Jean-Paul Carrière,**
Professeur

MAGISTERE 3^{ème} ANNEE – Les enseignements

Matière 1 : SCIENCES SOCIALES DE L'AMENAGEMENT

70 heures/étudiant

		C.M.
Ethique et théorie de l'action en aménagement	D. Martouzet	25 heures
Communication et gestion des ressources humaines	J. Durand	20 heures
Acteurs, systèmes d'acteurs et stratégies d'aménagement	Ch. Demazière	25 heures

Matière 2 : ECONOMIE DE L'AMENAGEMENT

80 heures/étudiant

		C.M.
Dynamiques territoriales et pratiques de l'aménagement : analyse territoriale comparée, dont :		50 heures
Royaume-Uni :	M. Devereux	
Portugal :	JP Carrière	
Allemagne :	H.G. Barth et I. Ernst	
Italie :	R. Carabelli	
Canada :	M. Gariépy	
Brésil (sous réserve) :	A. Cazella	
Afrique noire et PVD	C. Baron	
Economie d'entreprise, Comptabilité et mathématiques financières	P. Rivière	30 heures

Matière 3 : DROIT DE L'AMENAGEMENT

05 heures/étudiant

		C.M.
Initiation au droit des marchés publics	D. Botta	5 heures

Matière 4 : INITIATION A LA RECHERCHE

35 heures/étudiant

		T.D.
Méthodologie de la recherche en aménagement	J.P. Carrière, Ch. Demazière, D. Martouzet	35 heures

Rédaction d'un mémoire de recherche de 90 pages maximum à soutenir avant la fin avril ou la fin septembre 2006 (étudiants ayant choisi un séjour à l'étranger)
Sujet à déposer avant le 15 octobre 2005

Matière 5 : INFORMATIQUE**10 heures/étudiant**

Initiation aux applications 3D en aménagement

S. Larribe

T.D.
12 heures

Matière 6 : LANGUES VIVANTES**50 heures/étudiant**

Anglais
LV2 (Espagnol, Allemand, Italien, Portugais) - Facultatif

B. Drain

T.D.
25 heures
25 heures

Matière 7 : SCIENCES DE L'INGENIEUR**60 heures/étudiant**

Modélisation et simulation multi-niveaux
Génie urbain
Prospective et stratégiesP. Mathis
S. Thibault
C. Demazière, P. Faugouin,
M. Lecharpentier**C.M.**
20 heures
20 heures
20 heures

Options en janvier – février (5 semaines) : 60 hres de cours et réalisation d'un projet en groupe (70h TP)

- **Option 1 : Ingénierie urbaine**
 - **Option 2 : Ingénierie territoriale**
-

VOYAGE D'ÉTUDES EN FÉVRIER : UNE SEMAINE (ORADEA - ROUMANIE EN 2004-2005)

**STAGE PROFESSIONNEL : MAI – JUIN - JUILLET
SOUTENANCES AVANT FIN OCTOBRE**

MAGISTERE 3^{ème} ANNEE

Modalités de contrôle des connaissances

Il est institué une session avec trois certificats avec compensation partielle :

A. Certificat n°1 :

Il se rapporte à tous les enseignements et travaux relatifs aux cours de tronc commun et aux ateliers optionnels.

a) Le tronc commun (premier trimestre) :

Les enseignements de tronc commun, concentrés sur le 1^{er} trimestre, comportent trois épreuves :

- Une épreuve de synthèse sur table - coefficient 1,
- Une épreuve écrite dite « spécifique », portant sur l'un des enseignements - coefficient 1,
- Une épreuve orale d'exposé-discussion avec préparation en loge - coefficient 1.

Points ECTS : 15 points

b) Option (quatre semaines) :

L'étudiant choisit l'une des deux options (ingénierie urbaine ou ingénierie territoriale) donnant lieu à des travaux d'atelier, dont la restitution se présente sous la forme d'un rapport présenté en soutenance orale. L'ensemble fait l'objet d'une notation unique - coefficient 1.

Points ECTS : 5 points

B. Certificat n°2 : Mémoire de recherche

Il se rapporte à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire de recherche en Aménagement-urbanisme. Ce rapport est noté sur 20.

Points ECTS : 20 points

C. Certificat n°3 :

Il se rapporte à la réalisation d'un stage individuel, la rédaction et la soutenance d'un rapport. Ce rapport est noté sur 20.

Points ECTS : 20 points

L'obtention définitive du diplôme de Magistère est subordonnée aux conditions suivantes :

- ⇒ Une moyenne générale de 10/20 pour l'ensemble des trois certificats,
- ⇒ Une moyenne égale ou supérieure à 8/20 dans chacun des trois certificats, la compensation n'étant possible qu'à partir de ce seuil.

NB 1 : Conditions particulières pour les étudiants bénéficiaires d'un programme d'échange dans le cadre de la CREPUQ (Convention avec les Recteurs et Principaux des Universités du Québec) :

Le procès-verbal portera la mention « CREPUQ » et le nom de l'université d'accueil ainsi que la mention « Admis » ou « Ajourné » selon les résultats obtenus dans l'université d'accueil, avec les notes et les mentions établies selon la table de correspondance des notations si cette table est acceptée par les universités en cause.

NB 2 : Conditions particulières pour les étudiants bénéficiaires d'un PIC (Programme Inter-universitaire de Coopération) accepté par ERASMUS :

Le procès-verbal portera les mentions suivantes : « ERASMUS », numéro du PIC, numéro de code de l'université d'accueil, « Admis » ou « Ajourné » selon les résultats obtenus dans l'université d'accueil, les notes et les mentions établies selon la table de correspondance des notations si cette table est acceptée par les universités concernées.

L'étudiant admis à tous les certificats de Magistère est déclaré titulaire du « Magistère Aménagement ».

MAGISTERE 3^{ème} ANNEE – Présentation des cours

Matière 1 : SCIENCES SOCIALES DE L'AMENAGEMENT :

L'ETHIQUE EN AMENAGEMENT, Denis MARTOUZET, Professeur en Aménagement-urbanisme, Département Aménagement (CESA).

Contenu et Objectifs : Distinguer les principaux termes se rapportant à l'éthique (morale, déontologie, codes, règles, valeurs, normes, corporatisme ...) puis montrer la nécessité d'une éthique de l'aménagement pour la structurer, comme discipline et comme pratique, de façon autonome.

Modalités pédagogiques : Cours magistral de 20 heures.

GESTION DE RESSOURCES HUMAINES ET CONDUITE DE PROJET, Jacques DURAND, Directeur de l'IUFM d'Orléans.

Contenu et Objectifs : Sensibiliser les étudiants aux nouvelles pratiques de gestion des ressources humaines qu'ils rencontreront dans leur future activité d'aménagement.

Modalités pédagogiques : Etude de situations professionnelles, exercices pratiques et jeux de rôles : 20 heures.

ACTEURS, SYSTEMES D'ACTEURS ET STRATEGIES D'AMENAGEMENT, Christophe DEMAZIERE, Maître de Conférences en Aménagement-urbanisme au Département Aménagement (CESA)

Contenu et Objectifs : Sensibiliser les étudiants à l'analyse du jeu des acteurs et de leurs stratégies

Modalités pédagogiques : Cours magistral et études de cas : 25 heures

Matière 2 : ECONOMIE DE L'AMENAGEMENT :

DYNAMIQUES TERRITORIALES ET PRATIQUES DE L'AMENAGEMENT : ANALYSE COMPAREE DES POLITIQUES ET PRATIQUES D'AMENAGEMENT EN EUROPE ET DANS LE MONDE - Responsable : Jean-Paul CARRIERE

ANALYSE COMPAREE EN EUROPE - ASPECT GENERAUX ET ETUDES DE CAS:

Contenu et Objectifs : Comparer les grandes orientations et les outils principaux de l'aménagement en Europe, afin de faire ressortir le rôle des spécificités nationales dans la conduite des politiques et des opérations d'aménagement.

Modalités pédagogiques : Cours magistraux complétés par le voyage d'études.

Intervenants :

Grande-Bretagne : **Mike DEVEREUX**, Professeur à l'Université de Bristol.

Allemagne : **Hans-Gunther BARTH**, Professeur en Aménagement-Urbanisme, Université de Hanovre, et **Ingrid ERNST**, Maître de Conférences à l'Université de Nanterre

Italie : **Roméo CARABELLI**, Chercheur au Laboratoire CITERES, Université de Tours.

Portugal : **Jean-Paul CARRIERE**, Professeur en Aménagement-Urbanisme, Département Aménagement, EPU Tours (CESA).

Durée des interventions : 6 à 12 heures chacune.

L'AMENAGEMENT DANS LES PVD :

Afrique noire : politiques de développement urbain : **C. BARON**, Maître de conférences à l'Université de Toulouse (9 heures)

Brésil : développement et aménagement rural au Brésil : **A. CAZELLA**, Professeur à l'Université Fédérale de Santa Catarina (6 heures) (sous réserve)

L'AMENAGEMENT AU CANADA :

Intervenants : **Michel GARIEPY**, Professeur à l'Institut d'urbanisme de Montréal (12 h)

ETUDE DE TERRAIN A L'ETRANGER : 1 semaine

Enseignant Responsable : **Jean-Paul CARRIERE**, Professeur en Aménagement-Urbanisme, Département Aménagement EPU Tours (CESA).

ECONOMIE D'ENTREPRISE, COMPTABILITE PRIVEE ET MATHEMATIQUES FINANCIERES. **Pierre RIVIERE**, ancien responsable de formation au Crédit Agricole.

Contenu et Objectifs : Initier les étudiants à la lecture et à l'analyse des documents comptables ; leur faire découvrir les principales méthodes de calcul économique (Temps de retour, V.A.N, T.R.I...) et de calcul d'annuités d'emprunt

Modalités pédagogiques : Cours magistraux complétés par des exercices d'application

Matière 3 : DROIT DE L'AMENAGEMENT :

INITIATION AU DROIT DES MARCHES PUBLICS, Didier BOUTET, Maître de Conférences en Droit public au département Aménagement (CESA)

Contenu et Objectifs : informer les étudiants des modalités spécifiques de passation des marchés publics

Modalités pédagogiques : Cours magistral de 5 heures

Matière 4 : INITIATION A LA RECHERCHE

METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE, Jean-Paul CARRIERE, Professeur en Aménagement-Urbanisme, Département Aménagement (CESA), **Denis MARTOUZET**, Professeur en Aménagement-Urbanisme, Département Aménagement (CESA) et **Christophe DEMAZIERE**, Maître de Conférences en Aménagement-urbanisme au Département Aménagement (CESA)

Contenu et Objectifs : Initier les étudiants à la démarche de la recherche en Aménagement-Urbanisme.

Modalités pédagogiques : Séminaires de recherche avec exposés des recherches en cours. Durée : 35 heures de TD en deux groupes. Certains séminaires seront organisés avec la participation des doctorants du Département Aménagement (CESA) .

Matière 5 : INFORMATIQUE

INITIATION AUX APPLICATIONS 3D EN AMENAGEMENT, Sébastien LARRIBE , Maître de Conférences en Aménagement-urbanisme au Département Aménagement (CESA)

Contenu et Objectifs : Sensibiliser les étudiants à l'analyse du jeu des acteurs et de leurs stratégies

Modalités pédagogiques : applications en salle informatique : 10 heures

Matière 6 : LANGUES VIVANTES

ANGLAIS, Brynnie DRAIN , PRCE d'Anglais

Contenu et Objectifs : enseigner l'anglais de l'aménagement et de l'urbanisme

Modalités pédagogiques : TD de 25 heures – 2 groupes

L.V. II, Italien : Mme Cazella ; espagnol : M. Soraruff ; portugais : Mme Perroi ; allemand : Mme Einsfeld

Contenu et Objectifs : renforcer la connaissance d'une deuxième langue et favoriser la mobilité internationale des étudiants

Modalités pédagogiques : TD de 20 heures

Matière 7 : SCIENCES DE L'INGENIEUR

MODELISATION EN AMENAGEMENT-URBANISME, Philippe MATHIS, Professeur en Aménagement-Urbanisme, Département Aménagement (CESA).

Contenu et Objectifs : Présenter certains modèles de simulation, notamment dérivés de la théorie des graphes, qui permettent de représenter les incidences spatiales de parties d'aménagement.

Modalités pédagogiques : Cours de 20 heures avec utilisation de l'outil informatique.

GENIE URBAIN, Serge THIBAUT, Professeur en Aménagement-Urbanisme, Département Aménagement (CESA).

Contenu et Objectifs : Montrer aux étudiants les interrelations entre le génie urbain et l'urbanisme .

Modalités pédagogiques : Cours magistral de 25 heures.

INGENIERIE DU PROJET : PROSPECTIVE ET STRATEGIES, Christophe DEMAZIERE, Maître de Conférences HDR en Aménagement de l'espace et urbanisme, Département Aménagement (CESA), Patrick FAUGOUIN, Professeur associé au Département Aménagement, et Mathilde LECHARPENTIER, Chargée de mission au Conseil Régional Poitou-Charentes – Directrice du Service de Prospective.

Contenu et objectifs : Permettre aux étudiants d'inclure la dimension de la prospective dans la conception de stratégies et de projets territoriaux

Modalités pédagogiques : Cours magistral de 25 heures